

Le 26 mars 2007

Yves Fréchette
Avocat

Hydro-Québec – Affaires juridiques
4^e étage
75, boul. René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

Par courriel et poste

Me Véronique Dubois
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800 Place Victoria
Bureau 255
Montréal (Québec)
H4Z 1A2

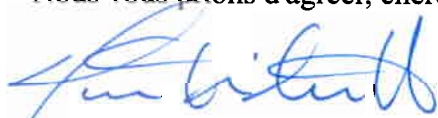
OBJET : Demande d'approbation d'une entente globale cadre pour
la période du 1^{er} janvier 2007 au 31 décembre 2008
Dossier Régie : R-3622-2006
Notre dossier : R000236 YF

Chère consœur,

La présente donne suite à notre lettre du 23 mars 2007, dans le dossier décrit en
rubrique.

Après revue, nous avons constaté que nous avons omis de transmettre la pièce B-3
(annexes 1 et 2) et que les fichiers joints à notre envoi ci-haut décrit comportaient des
erreurs pour l'année 2005. Le Distributeur transmet donc aux intéressés présents lors de
la rencontre technique du 19 mars 2007 la documentation requise (soit les pièces B-3 et
B-4 en format Excel) et demande à ces intéressés ainsi qu'à la Régie de détruire notre
précédent envoi.

Nous vous prions d'agréer, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Yves Fréchette

c.c. M. Jean-François Samray (AIEQ)
M. Jean-François Lefebvre (GRAMÉ)
Me André Turmel (FCEI)
Me Hélène Sicard (RNCREQ)
Me Dominique Neuman (SÉ-AQLPA)
Me Steve Cadrin (UMQ)